

Je me rendis donc au cimetière situé sur le versant d'une belle colline surplombant une magnifique baie; à mon arrivée, il y avait là un petit jardinier chinois pieds nus qui émondait les rosiers et ramassait les feuilles tombées durant la nuit. Je descendis le grand escalier et déposai la couronne aux pieds du cénotaphe; je me promenai ensuite entre les pierres tombales de nos grenadiers de Winnipeg. Je ne connaissais pas beaucoup de mères ayant perdu des êtres chéris qui étaient enterrés là, mais je me souviendrai toujours de ceci: sur chaque pierre tombale une seule feuille d'érable avait été déposée. Je savais dès lors que, lorsque j'aurais à me prononcer sur l'adoption d'un modèle de drapeau unifolié ou trifolié, je voterais en faveur d'une seule feuille d'érable.

Le drapeau recommandé à la Chambre par le comité fera sûrement connaître au monde entier le message que nous tenons tous à lui témoigner: ce drapeau représente le Canada et symbolise notre liberté et notre unité; nous l'arborerons avec fierté parmi les drapeaux des 114 pays membres des Nations Unies.

Monsieur l'Orateur, je prie tous les honorables députés de bien vouloir mettre un terme au présent débat. Comportons-nous donc comme des adultes raisonnables qui ont atteint leur maturité et réglons cette question une fois pour toute. C'est ce que nos commentants attendent de nous, j'en suis sûre.

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter l'honorable représentante de Winnipeg-Sud d'avoir participé même tardivement à ce débat. J'ai été heureux de l'entendre dire qu'en qualité de membre du comité du drapeau, elle n'avait pas oublié les Esquimaux du Canada en choisissant le modèle du drapeau. Je voudrais donc inviter à nouveau l'honorable représentante à m'accompagner dans les vastes plaines dépourvues d'arbres des Territoires du Nord-Ouest pour expliquer aux Esquimaux la signification du symbole de la feuille d'érable.

Parce qu'elle sait tenir un langage persuasif, j'avais hâte de voir si elle pourrait nous exhorter à mettre fin au débat maintenant, après que son propre premier ministre et ses acolytes du cabinet eurent décidé de recourir à la clôture afin d'obtenir un nouveau drapeau pour Noël s'il était impossible de réussir autrement.

Je n'avais pas l'intention de reprendre la parole sur cette question, mais les propos du premier ministre et surtout ceux du leader de la Chambre, vendredi dernier, me poussent à ajouter maintenant quelques observations. J'ai noté tout particulièrement que le premier ministre a parlé maintes fois du débat libre

et complet que nous avons eu et, à cet égard; je voudrais rappeler ses paroles. A la page 11224 du *hansard*, on voit qu'il a déclaré:

Il est évident que toute procédure parlementaire exige une libre et entière discussion...

Puis, à la page 11225:

J'espère donc qu'on ne refusera pas au Parlement le droit de remplir sa fonction essentielle qui consiste à prendre une décision après un débat complet et libre.

Puis, l'autre spécialiste des questions de procédure, le leader de la Chambre, en donnant avis de la motion de clôture, a déclaré ceci à la page 11241, avec un plaisir bien évident:

Dans ces circonstances, pour empêcher qu'on ne ridiculise le Parlement, je n'ai pas d'autre choix que de prendre la mesure que je me propose de prendre maintenant.

Voyons maintenant ce que les libéraux entendent par un débat libre et complet. J'ai suivi l'exemple du petit député du Ralliement des créditistes, l'honorable représentant de Lapointe, et j'ai fait un relevé du compte rendu pour voir comment le débat s'est déroulé. Voyons un peu ce que le premier ministre entend quand il parle d'un débat complet et libre. Si l'on veut bien relire les discours prononcés par des membres de l'opposition officielle au cours des dix jours où nous avons étudié le rapport du comité, on constate que les honorables vis-à-vis et leurs alliés du Ralliement des créditistes ont interrompu 661 fois ceux d'entre nous qui cherchaient à prononcer des discours sincères à la Chambre. Il s'agit de 661 interruptions où l'on voit le nom de celui qui parle. S'il fallait inclure toutes les remarques que ces honorables députés, qui tiennent tant, paraît-il, à respecter les principes démocratiques, les gars de la clôture, ont lancé au hasard pour faire les fins ou pour ennuyer les orateurs de notre parti, le nombre de ces interruptions dépasserait largement le millier.

Je suis heureux de voir que le leader de la Chambre est parmi nous, parce qu'il n'est pas absolument sans reproche à cet égard. Le plus honteux, c'est que 98 de ces pseudo-rappels au Règlement ou questions de privilège venaient du premier ministre ou d'autres ministres de la Couronne. Je tiens à le dire ici. Le leader du gouvernement à la Chambre, pendant ce débat de dix jours, a fait 18 interruptions pour soulever des appels spécieux au Règlement, des semblants de questions de privilège ou d'autres questions. Je comprends un peu ses motifs, quand on sait que le premier ministre siège à sa droite. Quoi qu'il en soit, le premier ministre n'a été présent à la Chambre que pour entendre trois discours et lui non plus n'a pas de quoi se vanter.